

Projet ambitieux axé sur le développement durable, le futur Parc Naturel Régional des Ardennes a franchi ces derniers mois, une étape cruciale dans la marche vers l'obtention du label de Parc Naturel Régional. Retour sur l'actualité de ces derniers mois...



Par
Jean-Marie Meunier
Conseiller Régional,
porteur du projet.

Contexte territorial

Le projet de Parc Naturel Régional des Ardennes fédère de nombreuses collectivités locales : 92 communes, 6 communautés de communes, la Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières ainsi que la Région Champagne-Ardenne et le Conseil Général des Ardennes. Réunies autour d'une ambition commune : promouvoir le territoire nord ardennes en impulsant un nouveau développement axé sur la valorisation des ressources locales.

Composé d'espaces naturels remarquables, de paysages variés et de savoir-faire reconnus, le territoire possède de nombreux atouts qui justifient son classement en Parc Naturel Régional.

Initié depuis 1999, le projet, structuré jusqu'ici en association, a mené de nombreuses actions phares autour de thématiques aussi diverses que l'agriculture, la forêt, le patrimoine naturel, le tourisme ou l'urbanisme et le paysage.

Une évolution majeure

Le début d'année a été l'occasion d'une évolution majeure pour le projet : l'Association a en effet laissé place au **syndicat mixte** de préfiguration. La mise en place de cette structure répondant à une demande du Ministère en charge

de l'environnement, marque l'engagement des collectivités dans le projet. **Les collectivités locales** sont également davantage associées aux réflexions au travers de commissions thématiques. L'ensemble des travaux menés devra déboucher sur la finalisation du **document fondateur qu'est la charte**, et par la définition d'un programme d'actions pour les 12 années à venir.

Les étapes à venir

Si cette évolution marque un pas important dans l'avancée du projet, les prochains mois s'annoncent également décisifs. La labellisation d'un territoire en Parc Naturel Régional nécessite en effet de répondre à une procédure complexe, garantissant la qualité et l'adéquation du projet avec le territoire et ses potentialités.

C'est pourquoi les prochains mois seront consacrés à la finalisation du dossier, avant que celui-ci ne soit arrêté en comité syndical puis par la Région. Il sera par la suite soumis aux habitants dans le cadre d'une enquête publique, puis **au vote des collectivités**.

Le dépôt du dossier auprès des instances nationales offre la perspective d'une labellisation courant 2011.

Le territoire viendra ainsi rejoindre le réseau des 46 PNR répartis sur le territoire français et témoigner de la réussite de cette initiative locale.

Le futur Parc vous invite...

Le futur Parc propose tout au long de l'année des rendez-vous à destination du grand public autour de la découverte du patrimoine local et des problématiques liées au développement durable.

Plus d'informations :
www.parc-naturel-ardennes.fr



A notre ami Michel

Notre ami et collègue Michel Hubert, Maire de Hargnies, nous a quittés le mois dernier. Cela a été pour nous tous, une perte douloureuse. Il était un membre assidu de notre Conseil d'administration et il n'hésitait jamais à rejoindre le chef-lieu pour nous prodiguer ses conseils, lui qui était à la tête d'une Commune si emblématique et si... ardennaise. Son agréable compagnie nous manque et nous assurons son épouse Colette et toute sa famille de nos condoléances fraternelles et attristées.

Claudine Ledoux
Présidente d'Unimair